

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 26 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice :	14	Le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune d'Ordizan dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Roland DETHOU, Maire en exercice.
Nombre de conseillers présents :	10	
Qui ont pris part à la délibération :	11	
Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0		
Date de la convocation :	22/09/2025	
Date d'affichage :	22/09/2025	

Présents : Mathilde DAUBE, Davide DE SOUSA MONTEIRO, Thierry DESTARAC, Roland DETHOU, Nathalie DETHOU-BARBOSA, Marie-Pierre DUBARRY, Didier RAFFENAUD, Gérald RAGELLE, Sophie RODRIGUES, Eric TILHAC

Absents excusés et représentés : Anne-Laure GAROSTE, Gilles GAUBERT, Myriam TARISSAN
Florent DUTREY représenté par Thierry DESTARAC

Secrétaire de séance : Nathalie DETHOU-BARBOSA

<u>N° de la délibération</u>	<u>Objet de la délibération</u>
DE 2025 35	VENTE LOGEMENT COMMUNAL 7 RUE DE L'ALARIC

Monsieur le Maire indique aux membres présents du Conseil municipal que lors d'un précédent conseil municipal a été évoqué l'idée de vendre le logement communal situé 7 rue de l'Alaric. A la suite, nous avons contacté un géomètre afin qu'il nous fasse un rapport d'expertise en évaluation immobilière.

Monsieur le Maire présente donc le rapport rendu par Monsieur MARGUINAL. Il propose de mettre en vente ce bien dès que possible pour un montant de 80 000€. Un Diagnostic de Performance Énergétique sera effectué au moment de la vente.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider le prix de vente proposé et de le mandater à toutes démarches utiles.

DELIBERATION - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après lecture du rapport et discussions, accepte le prix de vente proposé par Monsieur le Maire et le mandate à toutes démarches utiles et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Roland DETHOU

